

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 1881.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapports faits, au nom de la commission, par M. SCAILQUIN.

I

Demande du sieur Ferdinand-Jean-Michel DITT.

MESSIEURS,

Le sieur Ditt, né le 23 septembre 1849, à Meppel (Pays-Bas), habite notre pays depuis 1874; il est employé comme traducteur au Ministère des Travaux Publics.

Il a satisfait aux lois sur la milice de son pays, et sa conduite est irréprochable.

Il offre de payer le droit d'enregistrement auquel la naturalisation est assujettie.

La commission estime qu'il y a lieu de prendre sa demande en considération.

Le Rapporteur,
SCAILQUIN.

Le Président,
E. VANDAM.

II

Demande du sieur John-Clay PURVES.

MESSIEURS,

Le sieur Purves, docteur en médecine, préparateur au Musée d'histoire naturelle, est né à Coldstream (Écosse), le 30 janvier 1825, et a résidé en Belgique pendant plus de quinze ans.

Il a satisfait aux lois militaires de son pays et s'engage à payer le droit d'enregistrement auquel la naturalisation est assujettie.

Sa conduite et ses antécédents sont à l'abri de tout reproche.

La commission est d'avis qu'il y a lieu de prendre sa demande en considération.

Le Rapporteur,

SCAILQUIN.

Le Président,

E. VANDAM.

